



Sauter

Tout le confort sans effort

AVEC LES RADIATEURS ET
LES SÈCHE-SERVIETTES CONNECTÉS,
GARDEZ UN ŒIL SUR VOTRE CONSOMMATION !



Du 25/09/24
au 05/11/24

DE 2 À 5 RADIATEURS OU
SÈCHE-SERVIETTES CONNECTÉS ACHETÉS

25 €
REMBOURSÉS*

*25 € de remboursés par radiateur et 25 € par sèche-serviettes.
Retrouvez les modalités sur www.instants-sauter.fr

Chauffage

Chauffe-eau

Traitement de l'air

Du 25/09/24
au 05/11/24

DE 2 À 5 RADIATEURS OU
SÈCHE-SERVIETTES CONNECTÉS ACHETÉS

25 €
REMBOURSÉS



ORGANISATION DU JEU

La société SCGA (réseau SAUTER) dont le siège social est situé 44 boulevard des États-Unis, 85000 La Roche-sur-Yon et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-sur-Yon sous le numéro N°538 485 384 (ci-après désignée la « Société Organisatrice ») organise une opération commerciale consistant en une offre de remboursement, du 25 septembre au 05 novembre 2024 inclus dans toutes les enseignes participantes, portant sur certains radiateurs et sèche-serviettes connectés Sauter.

Annnonce de l'offre de remboursement

L'offre de remboursement est annoncée sur des supports communs en magasins spécialisés (flyers, affiches, totems), sur le site dédié www.instants-sauter.fr et sur les réseaux sociaux de la marque et sites partenaires.

Conditions et modalités de participation

Peut bénéficier de cette offre toute personne (ci-après le « Participant ») domiciliée en France métropolitaine, Corse comprise. Afin de bénéficier de l'offre de remboursement, le Participant doit d'abord avoir acheté entre deux et cinq des produits connectés éligibles ci-dessous :

- Radiateurs connectés Hekla, Malao, Gyalı, Ipala, Tahual
- Sèche-serviettes connectés : Asama, Kelud et Alutu

Cette offre n'est pas accessible aux membres du personnel de la Société Organisatrice et à leurs familles en ligne directe.

1) ACHETEZ DEUX À CINQ PRODUITS PORTEURS DE L'OFFRE :

Pour bénéficier de l'offre, vous devez acheter entre le 25/09/2024 et le 05/11/2024 inclus au moins deux produits connectés faisant partie des produits porteurs de l'offre susmentionnés.

2) CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE :

Rendez-vous entre le 25 septembre et le 05 novembre 2024 inclus sur la page internet dédiée à l'offre⁽¹⁾ www.instants-sauter.fr.

Créez votre compte personnel ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

Complétez le formulaire de participation en ligne et téléchargez les éléments suivants :

- La photocopie du ticket de caisse ou de la facture d'achat effectué entre le 25/09/2024 et le 05/11/2024 inclus,
- Les photos des codes-barres originaux à 13 chiffres commençant par 3 41053X XXXXXX découpées de l'emballage des appareils achetés,
- Un Relevé d'Identité Bancaire / IBAN⁽²⁾ au même nom que celui de la facture d'achat. **Validez votre participation en ligne au plus tard le 30 novembre 2024 inclus et recevez le mail de confirmation de votre participation**

3) RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT :

Après vérification des preuves d'achat et sous réserve que votre dossier soit conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à compter de la date de réception de l'email de confirmation de dossier conforme et complet. Pour suivre votre participation, rendez-vous dans votre espace personnel dans l'onglet mes offres.

(1) Offre exclusivement réservée aux particuliers résidants en France métropolitaine (Corse incluse) et limitée à un seul remboursement par foyer fiscal (Même nom, même adresse et/ou même RIB) pendant toute la durée de l'opération.

(2) IBAN de la zone SEPA

Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus.

Toute réclamation relative à cette offre devra être accompagnée d'une copie des preuves d'achat (au plus tard le 31 décembre 2024). Pour toutes réclamations, contactez sauterservice@groupe-atlantic.com ; Les informations recueillies sur le formulaire de participation sont enregistrées dans un fichier informatisé par SCGA et traitées par ses différents services afin d'assurer la gestion de l'offre. Elles sont conservées pendant toute la durée de la garantie des produits achetés et pendant 2 ans à compter de son terme. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : dpo@groupe-atlantic.com

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur www.instants-sauter.fr

La participation à cette promotion entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Loi applicable Cette opération et le présent règlement sont soumis à la loi française. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent règlement de Jeu, le tribunal compétent sera celui du domicile du défendeur. En cas de rupture de stock en magasin, sous réserve que les bons de commande soient datés entre le 25/09/2024 et le 05/11/2024, votre participation sera prise en compte jusqu'au 31 décembre 2024, uniquement si votre participation est accompagnée de la facture que vous aurez acquittée.